

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 5

Artikel: Des plongeurs dans l'armée suisse
Autor: Brünisholz, Paul / Rohrer, Franz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345648>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des plongeurs dans l'armée suisse

Par le col EMG Franz Rohrer et l'adj sof Paul Brünisholz

Depuis 1956, l'Office fédéral du génie et des fortifications dispose de plongeurs. Sans être au bénéfice d'une formation particulière, quelques instructeurs effectuaient épisodiquement des plongées et récupéraient du matériel de génie perdu sous les eaux. L'équipement était très sommaire, et l'improvisation restait la règle. La technique de plongée et la médecine de plongée demeuraient des domaines pratiquement inconnus.

Ce n'est qu'en 1968 que deux adjudants sous-officiers sont formés auprès des pionniers-plongeurs de la Bundeswehr à Münich-Starnberg en tant qu'instructeurs de plongée. Entre 1969 et 1975, l'école de recrues de Brugg comprend une section de plongeurs. A cause d'une sélection impitoyable, plus du 50 % de ses hommes disparaît des effectifs. Les recrues ainsi éliminées se retrouvent dans d'autres spécialités du génie, qui correspondent à leurs formations civiles.

A l'époque, les missions principales des plongeurs consistent à reconnaître les passages à gué pour des blindés équipés de schnorchel, à rechercher des renseignements concernant l'état des cours d'eau et, dans une mesure restreinte, à ef-

fectuer des actions de commandos. Chaque régiment du génie dispose d'une section de plongeurs.

Pour des raisons d'économie et de changements au niveau de la doctrine d'engagement des formations blindées (les chars de combats ne sont pas équipés de schnorchel...), les plongeurs disparaissent à la fin de l'année 1979.

Naissance d'une équipe de plongée

Consciente de cette disparition prochaine, une équipe de plongée, formée d'instructeurs de l'Office fédéral du génie et des fortifications, se constitue en 1976, avec l'accord du chef de l'Etat-major de l'époque, le commandant de corps Senn. Un certain nombre d'instructeurs du génie, ayant suivi une formation de plongeur civil ou disposant d'un brevet de moniteur, viennent se joindre à titre volontaire aux spécialistes qui instruisaient les plongeurs à Brugg. Avec des équipements appartenant à l'armée, ces officiers et ces sous-officiers, passionnés, interviennent pour repêcher du matériel perdu.

Au cours des années, les procédures touchant aux demandes d'appui, les com-

pétences d'engagement se précisent et s'affinent. C'est toujours la mission première de l'instructeur, son travail professionnel, que l'on prend d'abord en compte. Il n'y a engagement que si deux plongeurs sont disponibles. C'est une mesure essentielle de sécurité.

Chaque année, l'équipe intervient à vingt ou trente reprises, et la valeur des matériels qu'elle récupère représente plusieurs dizaines de milliers de francs. La palette de ses engagements est variée :

- récupération de matériel du génie perdu lors de la construction d'un pont ;
- recherche et récupération d'armes et d'équipements perdus lors d'un franchissement ;
- service de sauvetage au profit d'autres armes et formations ;
- service de sauvetage lors d'exercices de survie des pilotes militaires ;
- travaux lors d'accidents impliquant des bateaux ou des avions ;
- opérations de recherches lors de noyades ou de disparition de militaires ;
- établissement de profils de cours d'eau pour des besoins civils ou militaires ;
- élimination de restes de pieux après la construction de ponts improvisés ;
- collaboration avec les polices cantonales et muni-

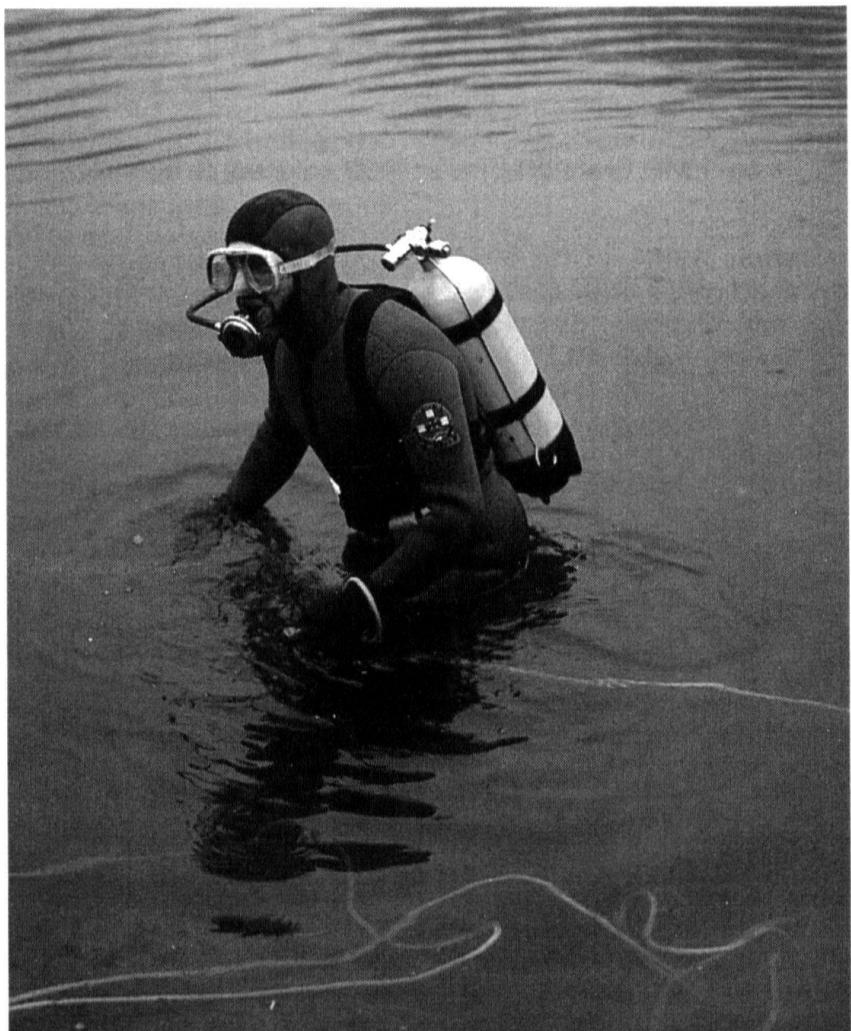
cipales de l'ensemble de la Suisse, mais en particulier la police du lac de la ville de Zurich et la police cantonale argovienne.

Equipement et instruction

Au fil des années, le matériel a été totalement renouvelé ; la compréhension et la bonne volonté de l'administration militaire ont permis de l'adapter aux conditions actuelles avec le minimum d'investissements. C'est seulement ainsi que l'on peut assurer une sécurité maximale.

Aujourd'hui, l'équipe dispose d'un véhicule aménagé pour la recherche et le sauvetage, de deux canots pneumatiques moyens avec moteur hors-bord, chargés sur des remorques, de treuils, d'un détecteur de métaux et d'un sonar.

Tous les plongeurs sont des volontaires, des instructeurs des troupes du génie possédant un brevet civil de plongée, et la plupart un brevet de maître-plongeur de la Société suisse des sports subaquatiques. Périodiquement, l'équipe effectue des cours de perfectionnement, souvent en collaboration avec la police du lac de la ville de Zurich. Tous les membres ont réussi, en 1994 et 1995, le brevet de plongeur de police.



Un cas concret

L'engagement le plus spectaculaire de ces dernières années date du 19 mai 1994, dans la région de Gränichen où l'autoroute se trouve sous deux mètres et demi d'eau trouble. En collaboration avec la police de l'autoroute du canton d'Argovie, il s'agit, partant d'un canot pneumatique, de localiser un couvercle d'égout, de le dévisser et

de le soulever au moyen d'une grue, cela malgré une forte pression d'eau. Projet fou d'un voyer désespéré ? Non, engagement pendant quarante-cinq minutes de deux plongeurs, les adjudants sous-officiers Paul Brünisholz et Urs Schenkel. Grâce à eux, l'autoroute a pu être rendue à la circulation le soir même.

F. R. / P. B.